

# SUPPORT TECHNIQUE HISTORIQUE

# **FICHIER EXTRHIS**

# 1. OBJECTIF ET APERÇU

Le fichier EXTRHIS est un fichier csv dont les lignes permettent de reconstituer l'évolution des parcelles cadastrales et leurs données à partir de 1979.

Le traitement automatisé des données cadastrales a commencé en 1979. Les modifications de nos données cadastrales datant d'avant 1979 peuvent uniquement être retrouvées dans nos archives papier.

Une parcelle cadastrale se trouve toujours dans une situation donnée, déterminée par ses données parcellaires et ses données de propriétaires avec leurs droits respectifs. Les modifications apportées à une ou plusieurs de ces données sont traitées dans des dossiers de mutation. Ces dossiers de mutation fonctionnent toujours selon un seul et même mécanisme: vous sélectionnez une ou plusieurs situations que vous souhaitez modifier, (celles-ci forment la situation 'avant' d'un dossier de mutation) et les nouvelles situations (celles-ci forment la situation 'après' d'un dossier de mutation) forment le résultat final des modifications. Les situations 'avant' du dossier de mutation deviennent donc passives, et n'existent plus à partir de ce moment-là et les situations 'après' deviennent actives.

Avant 1995, les modifications successives apportées à une situation au cours d'une année calendrier étaient regroupées en un seul dossier de mutation par an. À partir de 1995, les modifications ont été traitées dans des dossiers de mutation séparés.

Un croquis de mutation, représentant la modification au niveau graphique, est parfois joint à certains dossiers de mutation. Ce croquis sert également à adapter le plan cadastral.

# 2. CONTENU DU FICHIER CSV

3 groupes de données par ligne :

- Situation avant
- Situation après
- Numéro de croquis



# Lay-out:

## \* Situation avant

- Numéro de parcelle : numéro de commune cadastrale
- Numéro de parcelle : section
- Numéro de parcelle : numéro de terrain
- Numéro de parcelle : numéro bis
- Numéro de parcelle : exposant lettre
- Numéro de parcelle : exposant chiffre
- Numéro de parcelle : numéro de partition
- Détail des appartements
- Article cadastral
- Numéro d'ordre dans l'article cadastral
- Numéro de la situation patrimoniale
- Statut cadastral
- Année de création
- Année de disparition
- Année de l'annulation

## \* Situation après

- Numéro de parcelle : numéro de commune cadastrale
- Numéro de parcelle : section
- Numéro de parcelle : numéro de terrain
- Numéro de parcelle : numéro bis
- Numéro de parcelle : exposant lettre
- Numéro de parcelle : exposant chiffre
- Numéro de parcelle : numéro de partition
- Détail des appartements
- Article cadastral
- Numéro d'ordre dans l'article cadastral
- Numéro de la situation patrimoniale
- Statut cadastral
- Année de création
- Année de disparition
- Année de l'annulation

## \* Numéro de croquis

## **Explications:**

• Numéro de parcelle - Généralités

Le numéro de parcelle est subdivisé en 7 zones. Dans certains dossiers de mutation, des



situations peuvent disparaître vers le domaine public ou provenir du domaine public, d'une division cadastrale voisine, d'une commune administrative voisine ou d'un remembrement. Dans ces cas-là, seules les zones du numéro de commune cadastral et le numéro de la parcelle sont complétés. Dans cette dernière zone figure la mention OD, AFD, GEM ou RVK. Les parcelles reprises lors de la création du fichier historique indiquent dans la situation avant mutation uniquement le numéro de commune cadastrale avec dans la zone du numéro de parcelle la mention ARCH.

Dans la situation après mutation, on retrouve la parcelle avec l'année de création 1978.

## Numéro de parcelle - Numéro de partition

Cette zone est uniquement complétée pour les situations qui étaient actives au 1er janvier 2003, ou qui sont apparues après le 1er janvier 2003.

## • Article cadastral – Numéro d'ordre – Numéro de situation patrimoniale

Avant 1995, une situation était identifiée grâce à la combinaison « Numéro de commune cadastrale + Numéro d'article + Numéro d'ordre», mais n'était pas toujours unique en cas de modification des données des propriétaires.

Cette identification est devenue unique à partir de 1995.

Au cours de l'année 2015, cette identification a été remplacée par le numéro de situation patrimoniale. Certaines situations plus anciennes ont uniquement l'ancienne identification. Les situations dans la phase transitoire ont deux identifications. Les situations plus récentes ont uniquement un numéro de situation patrimoniale en guise d'identification.

## Détail des appartements

Voir annexe A pour les explications du codage standardisé des appartements.

## Statut cadastral

Voir annexe B pour les explications des différents statuts

#### Année de création

Cette année indique l'année où la modification a eu lieu et où la situation a été créée. L'année 1978 signifie que la situation a été créée en 1978 ou avant.

## Année de disparition

Cette année indique l'année où la modification a eu lieu et où la situation a cessé d'exister. Si cette zone est vide, cela signifie que la situation est encore active à la fin de la période sur laquelle porte le fichier (uniquement possible dans les situations après).

#### • Année de l'annulation

Cette zone est utilisée pour indiquer qu'une situation donnée a un jour existé dans notre documentation, mais était en réalité erronée. Cette année indique l'année de la suppression. Généralement, cette situation annulée est remplacée par une autre situation correcte.



#### Numéro de schéma

Prend la forme de : section cadastrale \_ année \_ numéro de suite. Ex: 23050\_2015\_001

#### 3. COMPOSITION DU FICHIER

# 3.1. MODIFICATIONS « UNE À UNE »

Signification: modifications avec dans la situation avant mutation seulement une situation et dans la situation après également une seule situation (ex: vente d'une parcelle cadastrale, construction d'une maison sur un terrain à bâtir, ...). Lors de cette modification, une seule ligne est ajoutée à la situation. Dans cette ligne la situation avant est complétée avec les données de l' "ancienne" situation et la situation après est complétée avec le résultat de la modification. Éventuellement, le numéro de croquis est également complété si un croquis a été joint pour cette modification.

Dans un même temps, la ou les lignes existantes où est apparue l'ancienne situation, sont mises à jour en indiquant l'année de la disparition de la situation.

# 3.2. MODIFICATIONS « DE PLUSIEURS À PLUSIEURS »

Signification : modifications avec plusieurs situations dans la situation avant et/ou dans la situation après (ex: le regroupement de parcelles, la division de parcelles, les modifications complexes de limites entre parcelles, ...).

Lors de ces modifications, il y a toutes sortes de combinaisons possibles d'une situation avant avec une situation après.

Pour chaque combinaison, une ligne est faite comme pour une modification une à une. De même, pour chaque ligne, le numéro de croquis éventuel est complété et les lignes où l'ancienne ou les anciennes situations sont apparues, sont adaptées avec une année de disparition.

#### Exemple:

- les situations T1et T2 disparaissent; les situations T3, T4 et T5 sont créées.
- 6 lignes sont ajoutées: T1->T3; T1->T4; T1->T5; T2->T3; T2->T4; T2->T5.
- Les lignes où figurent T1 et T2 dans la situation après sont adaptées avec l'année de disparition.

#### 3.3. ANNULATION

Une situation qui a un jour existé dans nos fichiers, mais qui s'est avérée erronée par la suite, peut être annulée. En cas d'annulation d'une situation, les lignes où apparaît cette situation, tant pour une situation avant et après, sont mises à jour en complétant l'année de l'annulation.

Cette année correspond à l'année où la correction a été effectuée dans notre documentation. De plus, les nouvelles lignes de remplacement avec la nouvelle situation correcte sont ajoutées au fichier.



## **ANNEXE A**

Généralités: #1.2/3/4

- 1. Nature de l'élément principal
- 2. Indication d'étage ou de niveau
- 3. Nom de l'appartement en fonction de l'acte de base (si pas indiqué la situation à l'étage est renseignée).
- 4. Nature des dépendances

## Natures possibles:

A: Servant entièrement à des fins d'habitation (appartement, flat, studio, ...)

**B**: Buanderie **BU**: Bureau **G**: Garage

CO: Entièrement destiné à des fins commerciales

C: Cave

PI: Pièce séparée

M: Pièce mansardée (mansarde)

**P**: Parking

**E**: Emplacement

**J**: Jardin

**VITR**: Vitrine

## Indication de l'étage:

**ST2** : 2e étage sous-terrain **ST1** : 1er étage sous-terrain

RDC: Rez-de-chaussée

ENT : Entresol
BE : Bel étage
1 : 1er étage
2 : 2e étage etc.

## Nom de l'appartement :

- simplement le numéro (ou le nom) prévu dans l'acte de base
- sinon, à déterminer en fonction de l'orientation de l'entrée du bâtiment construit :

/**G**/ : côté gauche /**D**/ : côté droit /**C**/ : centre

/CG/ : centre gauche
/CD/ : centre droit

/AV/ : avant /AR/ : arrière



/AV.G/ : avant gauche
/AV.D/ : avant droite

etc.



## **ANNEXE B**

Le tableau de codes ci-dessous indique tous les statuts possibles dans lesquels peut se trouver une parcelle cadastrale. Vu que certains codes de statut s'affichent uniquement pendant le traitement d'un dossier de mutation et non pas au stade du résultat final, ces codes ne figureront pas tous dans le fichier EXTRHIS.

- 1 Réservé
- 2 En projet
- 3 Réservé En traitement
- 4 Cadastré
- 5 Passif
- 6 Expiré
- 7 En attente
- 8 Réservé Acté
- 9 Cadastré En traitement
- 10 À valider
- 11 Cadastré Non borné
- 12 Non borné
- 13 Cadastré- Précad